BM

The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York

البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

TELEPHONE: (212) 421-1580	FAX: (212) 980-1512 / (212) 421-7826
DESTINATAIRE:	MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION Cab/1 - MD/1 - SG/4 - DG8/3 - DG8/1 RABAT CONFIDENTIEL
FAX: 152	Date : 7 avril 2014 / PAGE(S) :

Objet : Droits de l'Homme et question nationale.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

1/ J'ai pris part, aujourd'hui, à un déjeuner dont l'invité principal était Mme Pillay, Haut Commissaire aux droits de l'Homme et auquel ont pris part, la France, l'Islande, le Lichtenstein, le Qatar, la Norvège, l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis.

Mme Pillay est appelé à briefer demain le Conseil de sécurité sur la situation des droits de l'Homme en Libye, Sud Soudan, Syrie, Mali et en RCA.

- **Sur la Syrie :** l'Ambassadeur de France a déclaré avoir reçu des instructions pour présenter une résolution tendant à déférer cette situation devant la Cour Pénale Internationale. Les occidentaux sont convaincus que ce projet recevra au moins un sinon deux veto (Russe et Chinois), mais ils se sentent obligés de bouger sur le dossier.
- **Sur la Corée du Nord :** le Bureau du Haut Commissariat explore avec les pays voisins l'installation d'une représentation pour suivre la situation des droits de l'Homme dans ce pays, puisqu'à présent la Chine, le Cambodge et la Corée du Sud ont décliné l'offre.
- **L'Egypte :** Mme Pillay a fait part de ses tractations avec ce pays pour l'installation au Caire d'un bureau des droits de l'Homme pour l'Afrique du Nord. Elle a indiqué, à cet égard, que les égyptiens ne veulent pas de monitoring mais préfèrent l'assistance technique. Elle a ajouté que, pour la première fois, l'actuel Ministre des Affaires Etrangères a évoqué avec elle, recemment, la demande d'une aide judiciaire. Enfin, elle a indiqué que sa visite dans ce pays a été reportée.

1547
08 AVR. 2014

A la fin du déjeuner, je l'ai retenu pour lui faire passer notre message sur le prochain rapport. Elle s'est limitée à écouter sans réagir.

2/ Entretien avec l'ex-Président Chissano du Mozambique :

J'ai reçu ce matin, à sa demande, l'ancien Président du Mozambique M. Joaquim Chissano, en sa qualité de co-Président du Groupe de travail de haut niveau de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Il s'agit d'un organe indépendant ayant pour objectif d'œuvrer pour l'intégration des droits et de la santé sexuels et reproductifs et de l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le processus de la CIPD au-delà de 2014 et le programme de développement post-2015.

Avant d'entamer les discussions sur le sujet de sa visite, M. Chissano a indiqué qu'il avait « de bonnes et de mauvaises mémoires de ses relations avec le Maroc », « qu'il serait peut être appelé à être impliqué dans la question du Sahara du côté de l'Union Africaine, non pas pour pointer du doigt la partie ayant raison ou celle ayant tort, mais pour trouver une solution définitive à cette question ».

En réponse, j'ai clairement signifié à mon interlocuteur que :

- La décision de reconnaitre la pseudo « rasd » était en contravention du droit international ;
- Durant les 14 dernières années, l'ONU a repris à elle seule le processus de négociations ;
- L'ONU est dans une phase de recherche d'une solution de compromis et rien ne doit interférer dans ce processus ;
- L'Union Africaine ne peut être impliquée sous n'importe quelle forme ou de quelle manière que ce soit.

M. Chissano a ajouté rapidement que l'Union Africaine se devait d'être impliquée dans un conflit africain et que lui personnellement « n'avait aucun problème avec le Maroc ».

J'ai tenu à réitérer que l'organisation africaine ne pouvait absolument pas contribuer au processus car elle a pris position pour les autres parties et que le Maroc s'opposera à toute tentative d'interférence de la part de l'Union Africaine.

Haute Considération,

Mohammed LOULICHKI
Ambassadeur, Représentant Permanent